

MALGRÉ UN DÉFICIT D'ATTRACTIVITÉ, LA POPULATION SEINOMARINE PROGRESSE TOUJOURS

ÉVOLUTION DE LA POPULATION MUNICIPALE

	Population municipale		Évolutions annuelles		
	2011	2006	2006-2011	Solde naturel	Solde migratoire
Seine-Maritime	1 251 282	1 243 834	+ 0,12	+ 0,40	- 0,28
Rangs départementaux	14	12	85	33	87
Haute-Normandie	1 839 393	1 811 055	+ 0,31	+ 0,42	- 0,11
France	64 933 400	63 186 117	+ 0,55	+ 0,45	+ 0,10

Source : Insee - Recensement de la population
La population au 1^{er} janvier 2010 correspond à la population légale en vigueur en 2013
Rang parmi les 100 départements français

Unités : nombre, %

Au 1^{er} janvier 2011, le département de la Seine-Maritime compte 1 251 282 habitants. Il se place au 14^e rang parmi les 100 départements français en nombre d'habitants, dépassé durant les cinq dernières années par la Loire-Atlantique et la Haute-Garonne. Mais il se situe seulement au 85^e rang en terme d'évolution de population, position comparable avec celle des départements du Nord, du Pas-de-Calais mais aussi des Alpes-Maritimes. Pourtant l'excédent naturel (naissances moins décès) de 0,4 % situe le département dans la moyenne nationale. Mais la croissance démographique de la Seine-Maritime est grevée par un déficit migratoire de - 0,3 %, place la Seine-Maritime parmi les 15 départements français les moins attractifs.

Les trois quarts des 744 communes seinomarines ont moins de 1 000 habitants, comme dans le reste de la France. Ces communes connaissent une progression de leur population supérieure ou proche de 1 %, soit nettement plus forte que l'ensemble du département. Malgré tout, elles ne rassemblent que 19 % de la population du département, alors que cette proportion est de 15 % en France. En Seine-maritime, ces communes ne sont pas rurales à proprement parler mais généralement périurbaines. La plupart appartiennent à une aire urbaine, que ce soit celle de Rouen, du Havre, de Dieppe, etc. Cela signifie qu'au moins 40 % des actifs résidents dans ces communes travaillent dans l'aire urbaine.

RÉPARTITION PAR TAILLE DE COMMUNES

Département de la Seine-Maritime	au 1 ^{er} janvier 2011				au 1 ^{er} janvier 2006	
	Taille	Nombre de communes	Populations municipales	Part de la population du département	Évolution annuelle 2006-2011	Populations municipales
Moins de 250 habitants	162	26 716	2,1	+ 1,12	25 263	2,0
250 à 499 habitants	207	75 655	6,1	+ 1,34	70 792	5,7
500 à 999 habitants	194	133 309	10,7	+ 0,91	127 426	10,2
1 000 à 9 999 habitants	163	427 166	34,1	+ 0,33	420 169	33,8
10 000 habitants ou plus	19	588 436	47,0	- 0,39	600 184	48,3
Total	745	1 251 282	100,0	+ 0,12	1 243 834	100,0

Source : Insee - Recensement de la population

Unités : nombre, %

Les communes de 1 000 à 9 999 habitants croissent dans leur ensemble même s'il subsiste de fortes disparités entre elles. En cinq ans, elles totalisent 7 000 habitants supplémentaires, soit quasiment la croissance départementale sur la période. Elles ont un poids important puisqu'un seinomarin sur trois y réside.

Comme en France, la croissance démographique est nettement moins dynamique en milieu urbain. Parmi les 19 villes de 10 000 habitants ou plus, 13 ont perdu des habitants depuis 1999. Six villes en ont néanmoins gagné, dont Rouen et Saint-Étienne-du-Rouvray, mais aussi Yvetot, Canteleu, Montivilliers et Barentin.

Pour actualiser ces données, près de 420 agents recenseurs sillonneront les 176 communes du département concernées par l'enquête annuelle de 2014 qui débutera le 16 janvier et se terminera le 15 février dans les communes de moins de 10 000 habitants et le 22 février dans les 19 plus grandes communes.

La population de Haute-Normandie progresse toujours moins vite qu'en moyenne nationale mais l'écart tend à se réduire sur la période 2006-2011 : il est deux fois moins important qu'au début des années 2000. La Haute-Normandie reste au 14^e rang des 26 régions françaises en terme de population ; son évolution est la 15^e sur la période 2006-2011. Elle fait partie des 11 régions ayant un solde migratoire négatif. Sur cette période, la croissance régionale est légèrement supérieure à celle des régions voisines de Basse-Normandie, Centre et Picardie où la progression annuelle est d'à peine 0,3 %. En métropole, les régions les plus dynamiques, au moins 0,75 % de croissance par an, sont au Sud ou à l'Ouest : Corse, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Aquitaine et Rhône-Alpes, Bretagne et Pays-de-la-Loire.

LES DIX PRINCIPALES COMMUNES DU DÉPARTEMENT

	Populations municipales			Évolution annuelle 2006-2011
	2011	2006		
LE HAVRE	174 156	182 580		- 0,9
ROUEN	111 553	107 904		+ 0,7
DIEPPE	31 148	33 618		- 1,5
SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN	28 679	30 076		- 0,9
SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY	28 118	27 815		+ 0,2
LE GRAND-QUEVILLY	24 637	26 226		- 1,2
LE PETIT-QUEVILLY	22 055	22 132		- 0,1
MONT-SAINT-AIGNAN	19 333	20 659		- 1,3
FÉCAMP	19 264	19 424		- 0,2
ELBEUF	16 800	17 277		- 0,6

Source : Insee - Recensement de la population

Les populations en vigueur en 2014 ont une date de référence statistique au 1^{er} janvier 2011

Unités : nombre, %

Comment lire les populations légales ?

Le terme générique de "populations légales" regroupe pour chaque commune sa population municipale, sa population comptée à part et sa population dite "totale".

La population municipale est la seule qui évite qu'une même personne soit comptée deux fois. C'est pourquoi elle est privilégiée dans les descriptions statistiques. Les chiffres de cette publication ne portent que sur la population municipale.

Les populations légales sont définies par le décret n°2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population. Désormais, elles sont actualisées et authentifiées par décret chaque année. Environ 350 textes législatifs ou réglementaires font référence à ces populations.

Pour en savoir plus :

[Un seino-marin sur deux habite une commune de 10 000 habitants ou plus](#) / Insee Haute-Normandie ; Barthélémy Damien. In : Brèves d'Aval N° 63 (2013, janv.)



Insee Haute-Normandie

8 quai de la Bourse
76037 Rouen cedex 1
Tél : 02 35 52 49 11
www.insee.fr

Informations statistiques :
09 72 72 4000
du lundi au vendredi, 9h à 17h
(prix d'un appel local)